

Une dépêche de Winnipeg mande que la communication envoyée aux journaux canadiens, comportant que Riel avait été mis hors la loi, est erronée. Tel n'est pas le cas. Un autre bref a été émané et la cause ne sera pas prête pour le jugement de mise hors la loi qu'au mois de janvier prochain.

A la dernière séance du Conseil de Ville de Toronto, il a été question de changer la charte municipale de la ville, de manière à revenir à l'ancien système d'après lequel le Maire était élu par le Conseil au lieu de l'être par les contribuables. C'est la deuxième fois que la ville de Toronto condamne le système d'élection par le peuple après l'avoir employé, et qu'elle revient à l'élection du Maire par les Conseillers.

Dimanche, le 8, après la messe, les Canadiens Français d'Ottawa ont tenu une assemblée présidée par le Dr. Beaubien.

Une résolution fut proposée par M. Leduc secondé par M. Marcell a l'effet, que vu que l'exécution de la sentence contre Lépine troublerait la paix et l'harmonie qui existe maintenant dans le Dominion et ajouterait d'autre sang à celui déjà répandu, il soit résolu qu'une pétition soit présentée au Gouverneur-Général, le priant d'exercer sa prérogative en faveur de Lépine et de lui accorder son pardon.

Plusieurs discours furent faits. Puis 3 hourras furent donnés pour la Reine. L'Archevêque Taché et l'hon. J. A. Chapleau, défenseur de Lépine.

M. Malhiot qui vient de mourir représentait la division de la Vallière. Il était fils de l'hon. E. X. Malhiot. Il naquit à Verchères en 1808, fit ses études au séminaire de Montréal, étudia la médecine et se fit recevoir médecin. Il épousa mademoiselle Julie Eliza Montour, fille de N. Montour, écrl., ancien membre de la chambre d'assemblée du Bas-Canada et l'un des premiers actionnaires de la compagnie du Nord Ouest.

Il représenta la division Shawinigan dans le conseil législatif sous l'union des deux Canadas jusqu'à la Confédération, époque à laquelle il fut fait sénateur en 1867. Il appartenait au parti libéral et jouissait de l'estime publique.

La Commission Royale pour la fixation des lignes de frontières, entre le Canada et les Etats-Unis, restera à Ottawa jusqu'au mois d'avril prochain. Les travaux d'arpentages sont terminés et les ingénieurs s'occuperont tout l'hiver à tracer leurs plans.

Nous voyons qu'on vient d'établir à Paris un hôtel destiné spécialement aux voyageurs de notre pays. M. E. Lauer a ouvert, sous le nom d'*Hôtel du Canada*, une maison où les Canadiens pourront se rencontrer, et où un salon muni des journaux de leurs pays leur sera consacré.

Cet hôtel est situé dans un des plus beaux quartiers de Paris, No. 23, rue de Choiseul, à portée de la Bourse, du Grand Hôtel, de l'Opéra, etc. M. Lauer réfère à M. Bosange à Paris, dont les bureaux sont près de l'hôtel.

M. Thos. Brossoit, avocat, vient d'être nommé percepteur des droits sur le canal de Beauharnois, à la place de M. Ellis, mis à la retraite. Son journal, l'*Echo de Beauharnois*, a cessé de paraître.

M. Legge, ingénieur en chef du chemin de fer de colonisation du Nord, rapporte que le nivellement de 75 milles du chemin est terminé. Les ponts entre Montréal et Grenville sont construits et l'on travaille à l'achèvement de la ligne entre Grenville et Aylmer. Des contrats ont été donnés pour seize locomotives ainsi que pour des ponts en fer.

Les rails pour tout le chemin sont commandés et deux steamers maintenant en mer les transporteront.

Anssiôt après leur arrivée la voie sera construite de Montréal à Grenville durant cette saison et il est probable que les trains pourront aller de Montréal à Ottawa en octobre prochain.

Vendredi de la semaine dernière, le télégraphe transatlantique transmettait à la presse de New-York une nouvelle à sensation : Sa Majesté la Reine Victoria venait de mourir subitement.

On s'imagine le retentissement de cette nouvelle : on commençait à broder des commentaires sur cet événement lorsque le télégraphe s'embrassa de contredire la rumeur.

La nouvelle avait pris origine dans un cabaret de Londres d'où les indiscrets l'avaient transmise aux bureaux de télégraphe.

Quelques journaux ont prétendu que les deux élections de Montréal-Centre et de Montréal-Ouest, ne pourraient avoir lieu avant trois mois vu que les listes électorales de cette année ne sont pas faites. Ils sont dans l'erreur. Les listes sont prêtes chez M. le Greffier de la Cité, mais en vertu de la dernière loi électorale, le shérif est tenu de diviser la ville en circonscriptions électorales de 200 votants. La loi précédente obligeait à faire des divisions électorales, mais cela se pratiquait d'une façon plus simple ; il suffisait de diviser la liste, tandis qu'aujourd'hui il faut établir des circonscriptions territoriales englobant une rue contenant 200 votants.

C'est un travail long et pénible, mais qui ne devra pas retarder les élections au delà de quinze jours.

On télégraphie de Winnipeg, 2 Novembre 1874 :

"Un ami arrive de visiter Lépine dans son cachot. Il a les fers aux pieds ; et depuis trois jours on ne lui donne que du pain et de l'eau. La haine orangiste s'exerce et s'assouvit avec un plaisir sauvage sur sa victime. Lépine est résigné et supporte avec calme ce qu'on lui fait souffrir. 'J'accepte mon sort, dit-il, comme un châtement pour toute ma nation qui a offensé Dieu, car pour moi je suis innocent du crime dont on m'accuse. Si je n'avais pas ma femme et mes enfants qui ont besoin de moi, je recevrais la mort sans regrets et même j'aimerais mieux mourir que de devoir la vie aux misérables qui me condamnent.'"

M. Beaudet de la maison Chic Beaudet, à Québec, vient d'être nommé directeur du chemin de la Rive Nord en remplacement de M. E. Buntell qui a résigné.

Il paraît que dans une partie presque inconnue de l'île Terre-neuve, l'on a découvert un endroit tout à fait favorable à l'établissement d'une nouvelle colonie. On vante beaucoup la fertilité du sol, qui est couvert de magnifiques forêts de pins, de mélèzes et de pruches. Dix milles colons peuvent s'y établir. On y a trouvé des pins de quatorze pieds de circonférence et d'une hauteur de soixante dix pieds.

Nous annonçons, la semaine dernière, l'arrivée de l'évêque de Portland à New-York, sous les soins de Mgr. McClosky.

Mgr. Bacon est mort jeudi, le 12 courant dans la soirée. Mgr. Bacon était né en 1814, à Brooklyn, (New-York), et fut ordonné prêtre en 1838 par Mgr. Dubois, évêque de New-York. Il fut longtemps curé de l'Assomption, à Brooklyn, qu'il quitta pour ériger dans la même ville l'église placée sous l'invocation de Marie, Etoile de la Mer.

Lors de la création du diocèse de Portland, en 1865, Mgr. Bacon fut désigné pour ce nouveau siège, dont il prit possession le 22 avril de la même année.

Bien que Mgr. Bacon ne fût pas un grand orateur, il avait le don de se faire écouter avec intérêt, parcequ'il parlait avec simplicité. Le prélat était aimé de tous ceux qui le connaissaient.

Sa mort sera vivement regrettée dans le diocèse qu'il a administré pendant près de vingt ans avec un zèle incessant pour le bien des âmes et le développement de la religion.

Le diocèse de Portland s'étend aux deux états du Maine et New Hampshire, et compte une population de 80,000 âmes environ, pour laquelle vingt écoles gratuites ont été ouvertes par les soins du défunt évêque.

L'hon. M. Chapleau est arrivé samedi matin, le 14 courant, à neuf heures.

Un grand nombre d'amis ont été le saluer au St. Lawrence Hall.

A son départ du Manitoba, la population lui a présenté une adresse pour le remercier d'être venu défendre Lépine, Naud et Lagimodière. C'est le premier ministre, l'hon. M. Girard, qui a lu cette adresse.

Le *Canadien* de samedi dernier annonce qu'une dépêche spéciale de Sherbrooke lui apprend que l'on parle de M. L. C. Bélanger, rédacteur du *Progrès*, comme candidat à la Chambre des Communes, dans le comté de Wolfe et Richmond.

Il est rumeur que M. Paquet, député de Berthier, va être nommé sénateur pour remplacer le Dr. Malhiot.

La *Minerve*, le *Bien Public* et le *Franc-Parleur*, ont ouvert une souscription pour venir en aide à la famille de Lépine.

On écrit de Manitoba à la *Minerve* :

Je vous envoie le discours du Juge Wood, prononcé dans l'affaire Lépine. C'est un réquisitoire en règle contre Lépine, et non le résumé impartial qu'on doit attendre d'un président de tribunal. Il s'est fait juge en même temps que le ministère public, et vous avez pu voir par le compte-rendu du procès que vous avez publié, qu'il a beaucoup plus souvent interrogé les témoins que l'avocat de la Couronne. Le fait est que M. Chapleau n'a pas eu à plaider contre ce dernier, mais contre M. Wood. Jamais on n'a vu un magistrat déployer pareil acharnement. Dans tout le cours de son réquisitoire, il s'est montré d'une brutalité, d'une violence inqualifiable vis-à-vis de l'accusé. Chaque fois qu'il parlait de l'exécution de Scott, on entendait le "gros tonnerre" gronder cette phrase : *It is a barbarous, monstrous, cold-blooded murder*. Jamais il n'a essayé de trouver un doute dont aurait pu bénéficier le prisonnier.

Un mot de la dignité du Juge. Cela vous paraîtra incroyable, mais M. Wood, apporte sur le banc les manières du corps de garde. Vous faites-vous l'idée, chez vous, d'un juge rendant la justice, avec son chien à ses côtés ; vous représentez-vous la dignité qui environne un juge qui se mouche comme si les mouchoirs n'existaient pas à Manitoba, c'est-à-dire avec ses doigts. Nous voyez le tableau.

On lui passerait volontiers ces incongruités, s'il avait montré un peu de décence dans le cours du procès, mais depuis le commencement de la cause jusqu'à la fin, il n'a pas caché son fanatisme et son parti-pis d'arriver au résultat que nous connaissons.

Il a poussé la rage jusqu'à vouloir empêcher M. Chapleau de parler français. Mais le défenseur de Lépine l'a

remis à la raison avec autant de vivacité que de justice. Bien plus, non-seulement il lui a prouvé qu'il avait droit de se servir de la langue française, mais il lui a fait voir que lui, le juge-en-chef, devait comprendre cette langue. et que le statut de 1870 décrète que le juge-en-chef de Manitoba doit savoir les deux langues, et que par conséquent M. Wood avait été nommé en violation flagrante de la loi.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE

Paris, 9.—Le gouvernement français a accepté la résignation du Préfet de Nice.

Le mariage du Prince Impérial avec la fille de la Grande Duchesse Marie de Russie, est mentionné dans les cercles Bonapartistes comme un événement probable.

L'*Union* de cette ville dit que Don Carlos a chargé son frère Alphonse d'une mission importante auprès des Cours étrangères.

Londres, 9.—Le maréchal Bazaine et sa femme, sous le nom de Lopena, sont partis pour Southampton, à bord du *Nera*, de la marine royale.

Le correspondant spécial du *Times*, télégraphie à minuit de Paris, qu'il est rumeur que le président MacMahon a appelé M. Dufaure à entrer dans le cabinet. Si ce rapport est vrai, on peut en déduire qu'avant l'ouverture des chambres, le ministère sera modifié de façon à représenter exactement l'opinion du Centre gauche.

ANGLETERRE

Bradford, Angleterre, 11.—Une conférence de la Chambre de Commerce de Yorkshire, tenue ici aujourd'hui, a adopté unanimement un mémoire au gouvernement condamnant le Traité de Réciprocité proposé entre le Canada et les Etats-Unis.

ALLEMAGNE

Berlin, 12.—Le comte Von Arnim a été de nouveau arrêté cette après-midi et conduit à un poste de police. On dit que le comte a reçu jeudi dernier, une copie de son acte d'accusation qui ne lui reproche que d'avoir détourné des documents publics.

Berlin, 13.—Le *Post* dit que Von Arnim a été arrêté une seconde fois parce qu'il a communiqué quelques documents importants à un tiers pendant son incarcération dans un hospice de charité.

Il peut y avoir eu d'autres raisons qui cependant ne sont pas connues.

Londres, 13.—Un tribunal prussien a dernièrement condamné l'archevêque d'Almutz, Autriche, pour avoir illégalement nommé des prêtres dans la partie prussienne de ce diocèse. Le gouvernement autrichien ayant refusé de faire droit à la requête de la Prusse, demandant son extradition, la cour a émané un mandat pour la confiscation de ses biens et de ses revenus en Prusse.

RUSSE

Londres, 13.—Une dépêche de Vienne au *Daily News* dit que le gouvernement a reçu la nouvelle que d'étranges rumeurs circulent à St. Petersburg, concernant une conspiration dans laquelle les conspirateurs ont fait un essai infructueux pour assassiner le Czar, et un certain nombre d'arrestations ont été conséquemment opérées à Moscou.

St. Petersburg, 12.—Le Khan de Khiva a informé le colonel Ivanhoff, commandant de la garnison russe d'Otus qu'il n'avait ni soldats ni argent pour étouffer la rébellion et il demande du renfort.

Le colonel Ivanhoff a répondu d'user de représailles, si les outrages sont continués.

ESPAGNE

Londres, 10.—Une dépêche spéciale au *Standard* annonce que 10,000 républicains sont massés près d'Irun, afin de venir au secours de cette place, mais qu'il est douteux qu'ils puissent traverser les lignes carlistes.

Hendaye, 12.—Une dépêche officielle dit : "Mardi matin, le général républicain Loma a ouvert le feu sur toutes nos positions à une distance de 3 lieues ; il pénétra nos lignes à Santa Cruz, mais notre droite fit une vigoureuse attaque et le força à retraiter.

Les pertes sont considérables des deux côtés. Don Carlos et le général Elio étaient présents à l'engagement.

Paris, 11.—Sur réception lundi de la requête de l'ambassadeur espagnol demandant l'incarcération de Don Carlos et de son état major, le gouvernement français donna ordre aux autorités locales à Hendaye de prendre des mesures en conformité avec cette requête. Malgré leurs recherches diligentes et le fait que l'ambassadeur espagnol les avait informés de la maison où Don Carlos était arrêté, les autorités de Hendaye n'ont pas pu trouver le chef Carliste. Ce résultat a été communiqué officiellement aujourd'hui à l'ambassadeur espagnol.

Hendaye, 11.—Sept cents hommes de la garnison d'Irun ont fait une sortie dans la direction de Fontarabie et ont opéré une jonction avec les forces du dehors.

Plus tard.—Hendaye, 11 au soir. Les Carlistes ont retraité devant Irun et les troupes républicaines ont occupé les positions tenues par les assiégeants.

Le général Lazerna est entré dans Irun avec son escorte.

Madrid, 12.—Les républicains ont perdu deux cents hommes dans l'attaque dirigée sur Monte Marco. L'engagement a duré quatre heures.

Mercredi matin l'armée républicaine divisée en trois corps, a attaqué les Carlistes. La droite, sous les ordres du général Loma, a enlevé la position des Carlistes à Oorsum ; la gauche commandée par le général Purtila, les a délogés des montagnes qui se trouvent près de la mer, en tournant leurs formidables retranchements ; le corps du centre, sous le général Blanco, a souffert beaucoup du feu des Carlistes.

Vers une heure de l'après-midi les Carlistes ont abandonné toutes leurs positions et se sont retirés dans la Navarre.

Dans leur sortie les soldats républicains ont brûlé toutes les fermes occupées par les Carlistes. La lueur de l'incendie s'apercevait à une grande distance.

C'est une dépêche du consul Espagnol à Bayonne qui a donné lieu à la rumeur assurant que Don Carlos était à Hendaye.

—Madrid, 12.—Les pertes des Carlistes, dans l'engagement qui a eu lieu sous les murs d'Irun ont été très élevées ; ils sont parvenus à sauver leurs canons.

On pense que les troupes carlistes se retrancheront à Estella.